

RÈGLEMENT

AQUA'VIVE l'Aquathlon en piscine pour petits et grands. Mercredi 1er mai 2024

1. ORGANISATION

L'aquathlon AQUA'VIVE est organisé le 1er mai 2024 par l'association TEAM GC Raid Multisports. Il se déroule de 9h00 à 17h00.

Lieu : Saint-Martial-de-Valette

Les épreuves sont organisées dans le respect du cahier des charges de la Fédération Française de Triathlon.

2. PROGRAMME

8h00 : Retrait des dossards

8h55 : Briefing du format S

9h00 : **Départ format S**

12h30 : Podium format S

12h55 : Briefing du format 8-11 ans

13h00 : **Départ du format 8-11 ans**

14h30 : Podium du format 8-11 ans

13h55 : Briefing du format XS

14h00 : **Départ du format XS**

17h00 : Podium du format XS

3. PRÉSENTATION ET DESCRIPTIONS DES ÉPREUVES

L'aquathlon est une course pratiquée en individuel ou par équipe de deux en relais type B.

À l'indicateur sonore les athlètes partent avec un départ dans l'eau à 1,10m de profondeur. Ils seront trois par ligne à nager dans le sens de circulation d'une piscine.

Lors du dernier 50 mètres le bénévole enfoncera une planche afin de prévenir l'athlète qu'il lui reste 50 mètres de natation. A la fin des 50 mètres la sortie s'effectue par le mur relevé d'environ 25 centimètres au-dessus de l'eau.

Pour rejoindre l'aire de transition l'athlète à une distance de 25 mètres environ à effectuer et une distance de 76 mètres environ pour arriver sur la partie course à pied.

La partie course à pied n'est pas une partie à 100% route. La partie chemin peut être technique notamment lors de la dernière descente.

Si l'athlète n'effectue pas la distance minimum en natation (100m format mini, 400m format XS, 800m format S) et qu'il préfère continuer la course, ce dernier sera non classé.

Les relais :

Le passage du relais entre le nageur et le coureur s'effectue dans l'aire de transition, à l'endroit de leur box, par une transmission de la puce qui doit être attachée à une des deux chevilles.

3 formats disponibles :

Format <u>Mini</u>	100 m de natation en piscine de 25 mètres et 1 km à pied	Ouvert aux <i>8 ans (2016) jusqu'au 11 ans (2013)</i>
Formats <u>XS</u>	400 m de natation en piscine de 25 mètres et 2,5 km à pied	Ouvert à partir de 12 ans (2012)
Format <u>S</u>	800 m de natation en piscine de 25 mètres et 5 km à pied	Ouvert à partir de 14 ans (2010)

4. RÈGLES DE COURSES ET SÉCURITÉ

La réglementation sportive FFTRI en vigueur s'applique à cette épreuve :

- **Sur la partie natation, le concurrent atteste savoir nager la distance sur laquelle il s'est inscrit.**
- **Le port du bonnet de bain est obligatoire** durant toute la durée de l'épreuve natation. **Il sera fourni par l'organisation.**
- La partie natation étant effectué en bassin, **seul les tri-fonctions, le maillot de bain sont autorisés. Le port du short de bain est interdit.**
- **Si l'athlète n'effectue pas la distance minimum en natation et qu'il préfère continuer la course, ce dernier sera non classé.**
- L'aire de transition sera ouverte **10 minutes** avant la première vague, puis elle sera ouverte **5 minutes** avant chaque vague suivante. Puis elle sera fermée pendant la partie natation.
- Pour la récupération de ses affaires dans l'aire de transition, la récupération peut s'effectuer entre chaque vague. Lors de l'ouverture de l'air.
- Les affaires doivent être mises dans les boîtes prévus à cet effet, sous peine d'une pénalité.
- Sur la partie course à pied, le dossard doit être porté de façon visible, sur le devant par chaque concurrent pendant toute la durée de l'épreuve. Le dossard

doit être attaché à l'aide de 3 épingles à nourrices ou par un porte dossard 3 points.

- Sur la partie natation, le numéro de dossard sera inscrit au feutre sur le bras et le mollet du concurrent.
- **Il est interdit aux concurrents de recevoir une aide extérieure sous peine de disqualification.**
- Des secouristes seront présents sur place le jour de la manifestation.

→ Tous les concurrents s'engagent à respecter les clôtures, les barrières, les autres usagers, les différents parcours et à ne rien jeter dessus et aux abords. En cas de jet avéré de débris de course, constaté par un commissaire de course, l'athlète ou le relais sera exclu et non classé (pas de rappel, ni d'indulgence).

→ Les concurrents s'engagent à respecter le code de la route sur la partie pédestre. Ils ne sont pas prioritaires. Aux intersections, des signaleurs seront présents et les concurrents devront respecter les injonctions qui leur seront données.

5. ARBITRAGE

L'arbitrage des épreuves est effectué par des arbitres officiels de la Fédération Française de Triathlon.

L'organisateur n'est donc aucunement responsable des décisions et pénalités émises par les arbitres. Les décisions et pénalités des arbitres ne sont aucunement contestables. Les participants qui font l'objet d'une pénalité doivent s'y soumettre sans conditions, sous peine d'exclusion de l'épreuve.

6. INSCRIPTIONS/TARIFS/LICENCES

Les inscriptions et le règlement se font :

- En ligne sur team-gc24.com jusqu'au 30 avril 2024 à 20h00.

	TARIF en ligne INDIVIDUEL	TARIF en ligne Relais	Pass compétition (non licencié)
Format <u>Mini</u>	6,00€	Pas de relais	2,00€/concurrent non licencié
Formats <u>XS</u>	14,00€	21,00€/équipe	2,00€/concurrent non licencié
Format <u>S</u>	18,00€	26,00€/équipe	5,00€/concurrent non licencié

Le nombre d'inscriptions est limité à :

- 72 athlètes et/ou relais pour le format **S**. Répartis en 6 vagues de 12.
- 72 athlètes et/ou relais pour le format **XS**. Répartis en 6 vagues de 12.
- 50 athlètes et pour le format **MINI 8-11 ans**. Répartis en 5 vagues de 10.

Lors de l'inscription il est possible de choisir la vague dans laquelle l'athlète désire concourir en fonction de l'heure.

Vague de maximum 12 athlètes ou relais. Elles seront mixtes.

Aucun remboursement ne pourra être effectué en cas de non-participation à l'épreuve.

Droits à l'image : Votre participation à l'une des épreuves équivaut à acceptation de l'utilisation de vos nom, image, voix et prestation sportive par les organisateurs, ainsi que par leurs ayants droits, tels que partenaires et médias, sur tous supports.

Titulaire d'une licence FFTRI

Les licenciés FFTRI doivent présenter leur licence à jour lors de l'inscription. La présentation de la licence en format électronique est acceptée.

NON Titulaires d'une licence FFTRI

Pour pouvoir participer à des compétitions FFTRI sans être licencié, il est impératif de prendre un « **Pass Compétition FFTRI** » lors de l'inscription. Ce document correspond à une licence journée et en précise les conditions d'assurance (responsabilité civile et atteinte corporelle individuelle).

Les non-licenciés sont désormais exempt de fournir un certificat médical de non contre-indication mais devront maintenant répondre à un formulaire de santé lors de l'inscription.

! En tout état de cause, les participants ne disposant pas d'une licence FFTRI doivent souscrire à un « **PASS COMPÉTITION** » FFTRI, formulaire de demande d'assurance journée.

L'organisation refusera le départ à tout concurrent qui n'aura pas rempli de formulaire médical.

ATTENTION : pour participer, les mineurs non licenciés FFTRI devront remplir OBLIGATOIREMENT le formulaire de santé ET la fiche d'autorisation parentale.

7. ASSURANCES

Une assurance responsabilité civile organisateur (conformément à la législation en vigueur) est souscrite avec l'affiliation de l'épreuve à la Fédération Française de Triathlon. Pour des raisons techniques ou de sécurité, l'organisation se réserve le droit de modifier l'itinéraire du parcours ou de supprimer certaines épreuves.

En cas de force majeure, ou sous directive préfectorale, l'organisation se réserve le droit d'annuler entièrement l'épreuve.

Les licenciés et les non-licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ou au Pass compétition.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de défaillance provoquée par un mauvais état de santé ou de matériel, de perte ou de vol de matériel.

En aucun cas, un concurrent ne pourra se retourner contre l'organisation pour quelque motif que ce soit.

8. RÉCOMPENSES

Par respect pour l'organisateur et nos partenaires, les concurrents doivent être présents pour recevoir leur récompense.

- Récompenses des 3 premiers au classement général toutes vagues confondues par genre (H/F) et les premiers relais par genre (mixte, fille et garçon) sur les formats S et XS.
- Récompenses des 3 premières au classement général des différentes vagues par âge (8-9 ans /10-11 ans) et une médaille de participation.

9. INFOS PRATIQUES

Ravitaillement sur parcours + ravitaillement d'après course pour les participants.

Douches et vestiaires à disposition sur site (complexe aquatique l'Ovive).

Restauration rapide Food truck sur site et buvette tenue par le club.

L'inscription d'un participant à l'aquathlon AQUA'VIVE atteste qu'il a pris connaissance de ce règlement 2024 et qu'il s'engage à en respecter sans restriction l'ensemble des dispositions.

Règlement mis à jour le 04/01/2024

Coordonnées :

Organisateur: Association Team GC - Raid multisports

Présidente: Laurine RAUD, Trésorier: Michaël PLUYAUD, Secrétaire: Carole LAPOUGE

Adresse : 20 rue des Cordeliers 24300 NONTRON

Contact : Michaël PLUYAUD (06.33.84.55.00) Laurine RAUD (06.85.68.10.25)

Email : teamgc24@gmail.com - Page facebook : [TEAM GC](#)